Sécurité publique





PRÉFET DE LA HAUTE-VIENNE www.haute-vienne.gouv.fr @Prefet87

Conférence de presse Présentation du bilan de la lutte contre la délinquance en Haute-Vienne

Limoges, 29 janvier 2016

Contact Presse:

Service départemental de la communication interministérielle - Cabinet du préfet

Préfecture de la Haute-Vienne 1, rue de la préfecture - BP 87031 87 031 LIMOGES CEDEX 1 Tél: 05 55 44 17 50 / 17 12 / 17 57





SOMMAIRE

COMMUNIQUE DE SYNTHESE	p 4
LES ATTEINTES AUX BIENS EN BAISSE DE 1 %	p 5
LES ATTEINTES VOLONTAIRES A L'INTEGRITE PHYSIQUE (AVIP) STABLES	p 6
LES HOMICIDES EN BAISSE	p 7







COMMUNIQUE DE SYNTHESE

Raphaël LÉ MEHAUTÉ, préfet de la Haute-Vienne a présenté vendredi 29 janvier 2016, aux côtés de Marie-Pervenche PLAZA, directrice de cabinet du préfet, de Gilbert EMERY, procureur de la République, de Paul AGOSTINI, directeur départemental de la sécurité publique, et du colonel François DEGEZ, commandant du groupement de gendarmerie départementale, commandant adjoint de la région de gendarmerie Limousin le bilan de la lutte contre la délinquance en 2015 en Haute-Vienne.

L'année 2015 confirme en Haute-Vienne les bons résultats enregistrés depuis plusieurs années en matière de lutte contre la délinquance.

L'évolution de la délinquance est marquée par les caractéristiques suivantes :

- Les atteintes aux biens sont en baisse de 1 % (7830 faits),
- Les atteintes volontaires à l'intégrité physique (AVIP) restent stables,
- les homicides sont en baisse (aucun en 2015 contre 3 en 2014).

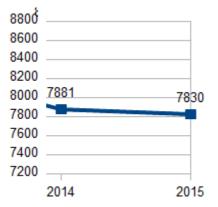
Au total, pour ce qui concerne la délinquance enregistrée par les forces de sécurité, elle est plutôt stable voire légèrement en baisse.

Le département de la Haute-Vienne est parmi les 20 ou 25 départements les plus sûrs de France.

1/ Les atteintes aux biens (AAB) sont en baisse de 1 %

Le département de la Haute-Vienne se situe à la 75° place sur 96 et à un niveau inférieur au taux national : 21,05 pour 1 000 habitants contre 28,32 sur l'ensemble du territoire.

De plus, le taux d'élucidation aux biens s'élève à 19,34 %. Il est en progression de +1,62 %



A - Les vols avec violences (les plus traumatisants pour les victimes) sont en forte baisse de 24 %.

Les vols avec armes (armes à feu, armes blanches ou par destination) enregistrent la plus forte baisse (-46%). Seuls 22 faits ont été commis en 2015 contre 41 en 2014.

Les vols violents sans armes sont également en baisse de 18% (112 faits contre 136 en 2014).

B - Les vols sans violences sont en très légère augmentation de 3%. Cette évolution est due à :

- l'augmentation des vols liés aux véhicules à moteur (16% par rapport à 2014)

Parmi ceux-ci, il est observé :

- une augmentation de <u>vols de véhicules</u> (automobiles et deux roues) de l'ordre de 10% (505 conte 459 en 2014 soit +46 faits)
- l'augmentation la plus importante concerne les <u>vols dans les véhicules</u> qui représente + 32 % (1081 faits contre 817 2014).

 Ce sont généralement des vols d'opportunité sans grande valeur (lunettes, clés USB, sac à main...). Toutefois le taux d'élucidation est meilleur par rapport à 2014 (+26%)
- les <u>vols d'accessoires sur véhicule</u> sont en baisse de 3% (511 faits contre 527 en 2014). Si ces faits connaissent une baisse en zone gendarmerie (40%) la zone police connaît, quant à elle, une hausse de 21% correspondant notamment à des séries de vols de pots catalytiques constatés sur le 1^{er} trimestre sans qu'un secteur géographique ou d'activité commerciale ne soit particulièrement ciblé. Ces faits sont généralement commis par des délinquants itinérants.

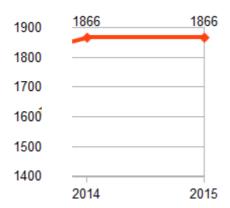


- la légère hausse des vols par effraction de logements : 6% (1000 contre 940 en 2014, soit + 60 faits correspondant à 1 fait supplémentaire par semaine). Ces cambriolages concernent essentiellement les résidences principales : 890 contre 110 pour les résidences secondaires. Afin de faire face à cette hausse, de nouveaux moyens de lutte ont été mis en place.
- la baisse de 4% des vols sans violences contre les personnes (2154 faits contre 2236 en 2014). Les vols simples contre les particuliers dans les locaux ou lieux publics (restaurants, commerces, salles de spectacles) représentent la moitié de ces vols. Les autres vols correspondent aux vols à la tire et aux vols simples dans des locaux privés (parties communes d'immeubles collectifs, lieux de travail ou d'étude)

2/ Les atteintes volontaires à l'intégrité physique (AVIP) restent stables :

Le département de la Haute-Vienne se situe à la 81° place sur 96 à un niveau inférieur au taux national : 4,85 pour 1 000 habitants contre 8,46 sur l'ensemble du territoire.

Le taux d'élucidation s'établit à 72,67 % et a progressé de 2,80 %.



Elles sont au nombre de 1866, chiffre identique à celui de l'année dernière.

Les violences physiques crapuleuses, les plus traumatisantes, sont en forte baisse (-24 %, 134 faits contre 177 en 2014).



Les violences physiques non crapuleuses restent globalement stables : les coups et blessures volontaires sur personnes de 15 ans et plus se maintiennent par rapport à 2014 (1866 pour ces 2 années).

3/ Les homicides sont en baisse :

Aucun homicide y compris coups et blessures volontaires suivis de mort n'est à déplorer en 2015 alors que trois avaient été enregistrés en 2014 et cinq avaient été en 2011.

